



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



18155564

bde

12 OCT. 2018

au greffe du tribunal de commerce
Halle des Tribunaux de Commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : 0449.146.523

Dénomination

(en entier) : IMMOBILIERE DU CHARE

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : AVENUE DES ORMEAUX 26 BTE 2 - 1180 BRUXELLES

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - PROCURATION

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2018

Le siège social de l'immobilière est transféré au 16 square Larousse à 1190 Bruxelles à dater de ce jour.

Claude Jottrand demande à RSM de s'occuper des formalités pour publication au moniteur et, tant qu'à faire,
pour celle relatives au cadastre des entreprises.

Extrait certifié conforme.

RSM InterFiduciaire SC SCRL

représentée par

Xavier Hainaut

Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).